

**COMPTE RENDU
DE REUNION**

Date : 09/09/2021

Lieu : Salle du Conseil Municipal

Membres :

Véronique BELANGER - Raphaël CHEVALARD – Patrick DOUCHY - Michèle HOOGE - Anne LUPIAC – Patrick PALISSE – Frédéric PUGNERE – Mireille ROUZAUD - Lysiane PALISSE – Stéphane LHUISSIER – Joël PUJADE

Absent(e)s excusé(e)s : aucun

Objet : **REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL**

Diffusion : les membres du Conseil Municipal – Secrétaire de mairie – affichage municipal – site internet

Rédacteur : Lysiane PALISSE

Date de diffusion : 13/09/2021

	COMPTE RENDU (Suite)	Indice : 00 Page : Page 2 sur 5
--	---------------------------------	--

ORDRE DU JOUR

1. Analyses des comptes de la Commune à la fin de l'exercice 2020
2. Opération brioches
3. DIA UWER/DE BLOCK
4. DIA KIN/MARION
5. DIA BOUZIGE/URBA CONSEIL PRO
6. DIA VALLIER/AMALRIC
7. DIA BRUNEL/DESCHANELS
8. DIA LEGOFF/ COROLLEUR-BADARELLO
9. DIA CRANGE/BADARELLO
10. Statuts Agglomération du Gard Rhodanien
11. Questions diverses

PREAMBULE

Conformément aux dispositions génériques relatives aux réunions décidées lors de la réunion du 26 Mai 2020, Lysiane PALISSE est désignée secrétaire de séance.

Le maire propose au Conseil Municipal le rajout de trois points à l'ordre du jour :

- DIA BRUNEL/DESCHANEL
- DIA LEGOFF/ COROLLEUR-BADARELLO
- DIA CRANGE/BADARELLO

Le Conseil Municipal accepte ces ajouts à l'unanimité.

1 ANALYSES DES COMPTES DE LA COMMUNE À LA FIN DE L'EXERCICE 2020

Le Maire présente au Conseil Municipal l'analyse des comptes de la commune à la fin de l'exercice 2020 établie par l'Inspecteur Principal des Finances Publiques et transmise par mail à la mairie le 25 Aout 2021. En résumé :

- La situation financière de la commune est saine en l'état actuel des données disponibles.
- A partir d'une analyse de 35 contrôles comptables réalisés sur l'exercice 2020, répartis en 7 thématiques, l'indicateur de résultat prend la forme d'une note sur 100. Ces contrôles reposent sur l'application de la réglementation. Pour la commune de Le Pin le résultat se situe à un bon niveau, avec un score de 80 sur 100.
- La commune se caractérise, à la fin de l'exercice 2020, par un niveau d'endettement nettement supérieur à celui des communes de sa strate démographique (moyenne départementale). Pour autant, la commune bénéficie d'une capacité d'autofinancement d'un bon niveau et conserve des marges de progression en matière de fiscalité car les taux d'imposition sont bas (foncier bâti et foncier non bâti). L'augmentation de l'endettement est due à l'achat de la maison NIZIER.

2 OPÉRATION BRIOCHES

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité un don de 150 euros à l'ABPEI dans le cadre de l'opération brioches.

	COMPTE RENDU (Suite)	Indice : 00 Page : Page 3 sur 5
--	---------------------------------	--

3 DIA UWER/DE BLOCK

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la non préemption de la bâtisse située sur la parcelle A633 de superficie 1071 m2.

4 DIA KIN/MARION

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la non préemption de la bâtisse située sur les parcelles B54/64 de superficie 730 m2.

5 DIA BOUZIGE/URBA CONSEIL PRO

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la non préemption du terrain à bâtir constitué des parcelles A 281, 282, 283, 284, 266, 647 de superficie 7 961m2.

6 DIA VALLIER/AMALRIC

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la non préemption du terrain à bâtir constitué des parcelles B 907 et 908 de superficie 2834 m2.

7 DIA BRUNEL/DESCHANELS

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la non préemption de la parcelle A743 de superficie 576 m2

8 DIA LEGOFF/ COROLLEUR-BADARELLO

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal approuve à la majorité par 7 voix pour et 4 abstentions la préemption de la parcelle C649 de superficie 133 m2.

9 DIA CRANGE/BADARELLO

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la non préemption de la bâtisse située sur la parcelle A363 de superficie 193 m2

10 STATUTS AGGLOMÉRATION DU GARD RHODANIEN

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les statuts de l'Agglomération du Gard Rhodanien pour intégrer le projet de territoire et le nouveau fonctionnement de cette collectivité.

11 QUESTIONS DIVERSES

11.1 Boîte à livres

Une boîte à livre (fabriquée par Didier), à disposition de la population a été installée sous l'abri bus de la place du village (face à l'école).

11.2 Incivilités de l'été

De nombreuses incivilités intervenues au cours de l'été (nuisances sonores, rejets de déchets en nature, ..), dont certaines ont nécessité intervention de la gendarmerie sont à signaler.

11.3 Efficacité des parkings

Les nouveaux parkings du Grand Chemin et de la salle des fêtes ont montré leur efficacité avec pour effet le désengorgement de la place du village

11.4 Dates des élections 2022

Les élections présidentielles auront lieu les 10 et 24 avril 2022 et les législatives les 12 et 19 juin 2022 pour les législatives. Les conseillères et conseillers municipaux sont priés de réserver leurs disponibilités.

	COMPTE RENDU (Suite)	Indice : 00 Page : Page 4 sur 5
--	---------------------------------	--

11.5 **Rentrée des classes**

Brigitte HOOGE, Présidente du SIRP, fait un compte rendu au Conseil Municipal de la rentrée des classes qui s'est bien passée avec 94 élèves cette année. La Présidente annonce une réunion du SIRP pour le 5 Octobre.

11.6 **Calendrier du Conseil Municipal**

Les réunions auront lieu alternativement les mardis et jeudis :

- Mardi 12 octobre
- Mardi 9 novembre
- Jeudi 16 décembre
- Jeudi 13 janvier 2021

11.7 **Gestion des déchets**

Le Conseil Municipal rappelle que les sacs jaunes doivent être exclusivement réservés pour le stockage des déchets recyclables.

11.8 **Rallye des vins du Gard**

Le Rallye des vins du Gard aura lieu le 5 décembre 2021. Une épreuve spéciale se déroulera dans la montée du PIN (RD5).

**COMPTE RENDU
(Suite)**

Indice : 00

Page : Page 5 sur 5

Véronique BELANGER	
Raphaël CHEVALARD	
Patrick DOUCHY	
Michèle HOOGE	
Stéphane LHUISSIER	
Anne LUPIAC	
Lysiane PALISSE	
Patrick PALISSE	
Frédéric PUGNERE	
Joël PUJADE	
Mireille ROUZAUD	